

# Charte d'engagements et de valeurs

## Portail des sciences participatives liées à la recherche des établissements de l'Alliance Sorbonne Université (ASU<sup>1</sup>)

### Préambule

#### Favoriser les interactions entre « sciences et sociétés »

Les collaborations entre acteurs de la recherche scientifique et de la société civile connaissent un développement significatif. La curiosité scientifique ou la recherche de solutions à des enjeux complexes (économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux, culturels, éducatifs, éthiques ou identitaires) sont des éléments moteurs. Les outils numériques favorisent le développement de ces collaborations. **Ce mouvement porteur est soutenu par l'inscription dans la loi du 22 juillet 2013 de l'importance de « favoriser les interactions entre sciences et sociétés ».**

#### A l'échelon national, le rapport « Les sciences participatives en France »

**Elaboré sous la direction de François Houllier**, alors Président-Directeur général de l'INRA et Président d'AllEnvi, ce rapport **est finalisé en février 2016**. Ce rapport s'est notamment traduit par une « **Charte des sciences et recherches participatives en France** » signée le 20 mars 2017 par une trentaine d'établissements de l'ESR, d'ONG et d'associations au Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont le Muséum national d'Histoire naturelle (le Muséum). Dans cette perspective, ce dernier a mis en place une coordination des projets de sciences participatives menée en son sein (« Vigie-Muséum »). La charte du portail des sciences participatives liées à la recherche des établissements de l'Alliance SU est justement déclinée à partir de la charte nationale.

#### À l'échelle des établissements de l'Alliance, le portail des sciences participatives liées à la recherche

Ce portail <sup>2</sup> est né de la volonté de chercheurs / scientifiques / porteurs de projet <sup>3</sup> de l'Alliance de mettre en lumière la diversité des projets de sciences participatives existants au sein de leurs établissements. Ce portail se définit comme une plateforme interdisciplinaire au service des projets de recherche s'appuyant sur des démarches de sciences participatives.

Participer au portail, c'est vouloir faire connaître son projet de sciences participatives auprès du public et contribuer aux échanges qui ont lieu sur cette plateforme interactive fédérant un grand nombre de projets ou d'actions conduits au sein de l'Alliance et s'appuyant sur des démarches de sciences participatives **liées à la recherche**. Les liens qui unissent les chercheurs et les contributeurs / participants / citoyens <sup>4</sup> sont essentiels dans la mise en œuvre de programme de sciences participatives. L'enjeu est bien de faciliter l'implication du participant dans la démarche scientifique et son investissement dans les sciences participatives. Le portail est justement un des outils pour favoriser les coopérations entre la société civile et la communauté scientifique. Il permet de **générer de nouvelles synergies, partages et collaborations** entre chercheurs, partenaires et participants. L'expression « sciences participatives » prend donc tout son sens.

## **Présentation et spécificités du portail**

### **Un foisonnement d'initiatives dans les établissements membres de l'Alliance SU**

Les laboratoires de recherche référencés jusqu'à présent sur le portail **sont porteurs d'une diversité de programmes de sciences participatives, de par leur discipline, leur objet de recherche, les modalités de collaboration avec les acteurs non-scientifiques professionnels.**

### **Pour chaque projet, une grande diversité de parties prenantes**

La plupart des projets de sciences participatives impliquent un ou plusieurs laboratoires et des organisations en dehors de la recherche académique (associations, collectivités, organisations professionnelles, partenaires...). Les projets accueillis dans le portail doivent impliquer au moins un chercheur d'un laboratoire de l'Alliance, et doivent s'assurer de l'accord de principe de toutes les autres parties-prenantes du projet.

### **Deux types d'accès sur le portail**

Le portail est accessible par tous afin de visualiser les descriptions des programmes existants. Il comporte aussi un accès restreint pour les responsables de programmes de manière à pouvoir partager des informations et leurs expériences.

### **Ce portail ne répond pas à une question de recherche particulière**

Les sciences participatives sont des dispositifs mis en œuvre par les porteurs de projet pour répondre à des besoins spécifiques d'une grande diversité. Le portail ne prétend pas faire

une synthèse de ces problématiques. Il rassemble des recherches toutes particulières et spécifiques.

## **Ouverture à toute forme de démarche participative en lien avec la recherche**

L'ouverture et la diversité incarnent l'esprit du portail.

Répondant chacun à une problématique de recherche, les projets présentés sur le portail se déclinent en une grande diversité de démarches participatives comme en témoigne cette liste non exhaustive :

Annotations ; Co-constructions ; Jeux ; Muséologies ; Pratiques amateurs ; Signalements, Reconstitutions d'expérimentations ; Restitutions ; Suivis ; Transcriptions ; Validations...

Il est intéressant de signaler une autre pratique spécifique pour illustrer cette diversité. Certains programmes restituent le fruit du travail et des données seulement avec les communautés avec lesquelles ils interagissent. En terminologie, plutôt que le « participatif », ils évoquent le « collaboratif », la « co-construction ». Ils travaillent sur des savoirs d'usage territorialisés qui ne sont pas destinés à être partagés. De plus, dans certains pays, du fait du contexte d'extrême survie économique, le temps de participation est dédommagé (par exemple, le pêcheur qui ne va pas travailler mais qui contribue au développement du projet en observant les hauteurs d'eau). Il ne s'agit en rien d'une rémunération mais plutôt d'un défraiement.

## **Conformité avec la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) et le Règlement Général sur la protection des données (RGPD) personnelles du 25 mai 2018**

Le respect des principes (finalité, pertinence, conservation, droits, sécurité) de la loi informatiques et libertés est garanti par chaque porteur de projet. De plus, le Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), du 25 mai 2018 visant à protéger les utilisateurs européens, renforce à ce titre les droits des personnes.

## **Valeurs du portail**

Les futurs signataires de la charte adoptent la définition des sciences participatives donnée par la « Charte des sciences et recherches participatives en France" signée le 20 mars 2017:

« les sciences et recherches participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée ».

Ils partagent également les valeurs et principes déontologiques et d'intégrité scientifique définis dans celle-ci.

**La lecture de la charte complète est possible grâce au fichier joint : [Charte française des sciences et recherches participatives](#).**

## Forme d'engagement

### Invitation à participer au portail grâce à la charte d'engagements et de valeurs

Chaque projet au sein de l'Alliance qui le souhaite et qui se définit comme relevant des sciences participatives peut participer au portail, pourvu que le porteur de projet partage les valeurs présentées et le contenu de cette charte. Cette dernière doit être acceptée par chaque porteur de projet voulant intégrer le portail. C'est la forme d'engagement souhaité par la communauté des porteurs de projets ayant participé à la fondation de ce portail. Toute évolution de la charte peut être proposée à tout moment et sera pris en considération par l'ensemble des porteurs de projets et la gouvernance du portail qui jugeront si le changement est pertinent ou non.

- 
1. Dans ce texte, « L'Alliance » désigne les 10 établissements signataires de la convention de l'Alliance Sorbonne Université : SU, MNHN, UTC, INSEAD, PSPBB, CIEP, CNRS, Inserm, Inria, IRD.
  2. Le mot « portail » dans le texte fait référence au portail des sciences participatives liées à la recherche au sein de l'Alliance SU.
  3. Dans la suite du document, le mot « chercheurs » fait référence à ce groupe de mot « chercheurs / scientifiques / porteurs de projets ».
  4. Le mot « participants » fait référence à ce groupe de mot « contributeurs / participants / citoyens ».

